

# Pie XII

12 juillet 1939

## Discours *aux jeunes époux et à des pèlerins italiens*

La famille chrétienne est fondée sur un sacrement

*Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 juillet 1939*

Parmi les groupes de fidèles qui se relaient sans cesse devant le Vicaire du Christ, Nous remarquons toujours avec une particulière satisfaction les nombreux couples de jeunes époux. Don précieux, inestimable, que ces jeunes familles chrétiennes, qui viennent de naître d'un grand sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même pour sanctifier les noces, et avec elles, la famille naissante, ses bourgeons et ses fruits.

Nous désirons vous rappeler un enseignement du catéchisme : la famille chrétienne est fondée sur un sacrement. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un simple contrat, d'une simple cérémonie ou d'un appareil extérieur destiné à marquer une date importante de la vie ; au contraire, il y a là, au sens vrai et propre du mot, un acte religieux de vie surnaturelle, d'où découle comme un droit permanent d'obtenir de Dieu toutes les grâces, tous les secours nécessaires et utiles pour sanctifier la vie du mariage, pour accomplir les devoirs de l'état conjugal, pour en surmonter les difficultés, en maintenir les résolutions et en atteindre l'idéal le plus élevé.

Par l'élévation du mariage chrétien à la dignité de symbole permanent de l'indissoluble union du Christ et de l'Eglise, Dieu s'est porté garant de ces grâces. Nous pouvons par conséquent affirmer que la famille chrétienne, chrétienne en vérité et en vitalité, est une garantie de sainteté. Pareil à une rosée rafraîchissante, ce bienfaisant influx sacramentel fait croître autour de la table comme de nouveaux plants d'oliviers (Ps. 128, 3). Dans la famille chrétienne règnent l'amour et le respect mutuels ; les enfants y sont attendus et reçus comme des dons de Dieu, comme des dépôts à garder avec un soin vigilant. Si la douleur et l'épreuve entrent au foyer, elles n'y apportent pas le désespoir ou la révolte, mais la confiance sereine qui, tout en adoucissant les inévitables souffrances, en fait un moyen providentiel de purification et de mérite. *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum*, « voilà comment sera béni l'homme qui craint le Seigneur » (Ps 128, 4).

Ces fruits, vous ne pouvez les récolter que dans le foyer chrétien. La famille dépouillée de son caractère sacré, éloignée de Dieu et partant privée de la bénédiction divine sans laquelle rien ne peut prospérer, cette famille-là est ébranlée jusque dans ses fondements et exposée à tomber, tôt ou tard, dans la décomposition et la ruine, comme Nous le montre une continuelle et douloureuse expérience.

C'est parce que vous avez compris ces vérités que vous êtes venus demander et recevoir la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. Vous voyez dans cette bénédiction comme le renouvellement et la confirmation de celle qui du ciel est descendue sur vous en la journée, récente encore, de vos noces. Vous en attendez un surcroît d'énergie et de secours, pour donner à vos familles ce caractère profondément chrétien qui est une garantie de vertu et de sainteté.

Lorsque vous tournez la pensée vers la maison qui vous vit naître et vers les premiers visages que vous avez rencontrés dans votre enfance, et lorsque de là vous remontez les années et repassez en esprit les vicissitudes de votre vie, tout ce que vous trouvez de bon en vous, vous sentez que vous le devez, pour une grande part, à un père sage, à une mère vertueuse, à une famille chrétienne.

Dans ces vifs et sincères sentiments de gratitude que vous éprouvez envers le Seigneur et envers vos parents, qui furent fidèles à leur mission, Nous aimons à voir un augure que vos familles, sur lesquelles Nous invoquons de tout cœur les bénédictions du ciel, seront, elles aussi, profondément chrétiennes.

**PIE XII**, Pape.